



« Un nouveau souffle pour Bordeaux »

2020-2026 Projet de mandature



« *En 2026,
Bordeaux
inspire et
respire!* »

Nous sommes en 2026. À l'issue de ce premier mandat, Bordeaux respire et inspire, se réinvente chaque jour grâce à ses habitants. En 2026, notre ville est grandeur Nature, solidaire, généreuse et créative. Ces dernières décennies, les grandes métropoles étaient engagées dans une compétition d'image et d'attractivité, au détriment des territoires périphériques et des habitants eux-mêmes, qui ne peuvent plus se loger et doivent s'installer toujours plus loin de leur lieu de travail.

Cette vision de la ville est dépassée. L'indice du rayonnement de Bordeaux sera celui du bien-être de ses habitants, car chacune et chacun aura trouvé sa place dans une ville dynamique et apaisée. Notre objectif de mandat est clair : nous voulons réussir la transition écologique de Bordeaux.

Notre société a accumulé un retard important pour faire face aux défis climatiques et l'effondrement de la biodiversité. Nous n'avons plus le choix, c'est maintenant qu'il faut agir. Car l'écologie plus tard, c'est l'écologie trop tard ! La crise sanitaire que nous traversons nous le confirme chaque jour : elle trouve ses racines dans la dérégulation économique et le dérèglement climatique. Et une fois de plus, ce sont les familles et les petites entreprises les plus fragiles qui sont les plus directement impactées. La ville de Bordeaux doit s'engager pour amortir les effets de la crise et aider chaque habitante et habitant à réduire son propre impact environnemental. Pour cela nous devons créer les conditions du changement, que ce soit pour les déplacements, l'emploi, le logement, le lien avec la nature ou encore l'accès à d'autres modes de consommation avec le développement du réemploi par exemple. Nous voulons une ville apaisée. Il faut tout d'abord recréer du lien, se mettre à l'écoute des Bordelaises et des Bordelais, inventer de nouvelles façons de vivre et de faire la ville ensemble. C'est tout le sens des "Assises de la démocratie permanente" que nous lançons ce printemps. Nous voulons co-construire, avec les habitants, les conditions d'une réelle collaboration avec les élus, redonner aux citoyens l'espace et les marges de manœuvre pour être les acteurs de leur ville et déployer leurs initiatives.

Une ville apaisée, c'est aussi prendre soin des plus vulnérables, améliorer la mise à l'abri de celles et ceux, encore trop nombreux, qui vivent dans les rues de Bordeaux et lutter contre la précarité grandissante. Cette année nous avons augmenté de 30% le budget du CCAS, preuve de la priorité que nous donnons aux solidarités. Je souhaite cet apaisement pour tous nos quartiers.

Nous portons une attention particulière au quartier des Aubiers où nous venons de réouvrir une permanence de quartier, mais aussi à celui du Grand Parc pour lequel Bordeaux est candidate au dispositif "Territoire Zéro Chômeur de longue durée". Nous n'oublions pas les quartiers de Chantecrit, de la Benauge et de Saint-Michel avec un renforcement des équipes de médiateurs, ou encore de Caudéran et Saint-Augustin où nous travaillons à l'apaisement de la circulation.

Enfin, notre programme "Bordeaux Grandeur Nature" va permettre de lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur qui touche particulièrement notre ville très minérale tous les étés et la rend étouffante, notamment pour les plus jeunes et les plus âgés de nos concitoyens. Sur le plan des déplacements, nous allons inventer une autre organisation, une autre répartition de l'espace public. Jusqu'à présent la ville s'est toujours adaptée à l'évolution incontrôlée de l'automobile, à tel point que les voitures occupent 70 % de la voirie - avec toutes les questions de pollution de l'air et les nuisances sonores que cela implique - alors que seulement 29 % des déplacements se font avec ce mode de transport. Il s'agit de redonner de l'espace aux piétons (qui représentent 42 % des déplacements bordelais), aux vélos et aux transports en commun, avec toute la sécurité et la tranquillité que nous leur devons. La rue n'est pas extensible et c'est à nous de créer toutes les conditions pour voir émerger des changements de comportements de mobilités, afin de mieux partager l'espace public.

Le temps des grands programmes immobiliers est terminé. Nous menons des changements radicaux en matière d'urbanisme. Nous n'avons pas le droit de brader la richesse de la Nature au profit de vastes programmes de promotion immobilière. Nous avons pris l'engagement de zéro artificialisation des sols pendant notre campagne, nous nous y tiendrons ! Il faut construire la ville sur la ville, c'est-à-dire sur des espaces déjà urbanisés, avec des critères exigeants en termes de choix de matériaux biosourcés, de désimperméabilisation, de végétalisation et de concertation des riverains. C'est le sens du Label "Bâtiment Frugal Bordelais" que nous allons bientôt rendre public et qui sera à terme intégré au Plan Local d'Urbanisme.

En 2026, Bordeaux aura su se réinventer avec ses habitants. Ce sera une ville innovante, exemplaire, qui ose, explore et accompagne les idées de ses habitants pour défricher de nouvelles manières d'y vivre et d'y travailler. Une ville solidaire Grandeur Nature : conviviale, créative et riche de biodiversité.

Pierre Hurmic,
maire de Bordeaux



Du projet de mandature au plan d'actions municipal

Le 28 juin 2020, nous avons été élu·e·s sur la base d'un socle programmatique riche et complet qui reste d'actualité.

Pour élaborer notre projet de mandature, nous avons dressé un plan d'actions structuré en quatre axes prioritaires.

Le projet de mandature 2020-2026 pose un cadre dans lequel s'inscrit notre plan d'actions mis en œuvre par les services municipaux, en cohérence avec les budgets soumis chaque année à l'approbation du Conseil municipal.

Ce document n'est pas figé mais amené à évoluer, il sera évalué, complété et corrigé chaque année.

*NB : Les items de la compétence, pleine ou partagée, de Bordeaux Métropole sont marqués d'une *.*



Adapter la ville aux défis environnementaux

L'urgence environnementale nous impose de revoir notre modèle d'urbanisme. D'ici 2026, nous serons sortis d'une logique d'attractivité débridée et nous aurons bâti un modèle de ville résiliente face au dérèglement climatique et aux nombreux défis qu'il provoque. Grâce au déploiement massif de la Nature en ville et à un dynamisme économique tourné vers ses habitants, Bordeaux respirera enfin. Les Bordelaises et les Bordelais profiteront ainsi pleinement de leur ville, bénéficiant à la fois d'un cadre de vie apaisé et d'un développement maîtrisé. Bordeaux sera une ville ouverte et inspirante.

Après un développement de Bordeaux structuré autour du tramway et des grands espaces publics, puis des grandes opérations d'aménagement à partir de la requalification des friches industrielles, une nouvelle page s'ouvre pour notre ville, celle de sa renaturation : mieux exploiter l'existant, réparer ce qui a été interrompu, à travers notamment la constitution d'une vaste trame verte et bleue pour la ville, reconnecter Bordeaux avec sa ceinture maraîchère... Il s'agit de régénérer la biodiversité de la ville, fortement mise à mal par l'urbanisation de la dernière décennie, de mettre le paysage et le vivant au cœur de la conception des projets urbains, pour qu'ils deviennent sources de bien-être et d'attractivité pour notre commune.

Une ville Nature et apaisée

Une ville Nature : renaturer la ville, déployer un projet urbain respectueux du vivant, renforcer la biodiversité

- Modifier et réviser le PLUi* (Plan local d'urbanisme intercommunal) pour préserver davantage la nature existante et stopper l'artificialisation des sols*
- Déployer "Bordeaux Grandeur Nature", plan de reconquête végétale de la Ville (protéger, renouveler, planter, participer) pour qu'aucun Bordelais ne soit à plus de 10 minutes à pied d'un îlot de fraîcheur en fin de mandat et pour reconstituer une trame verte de la ville
 - Plan Nature en ville : planter partout où c'est possible, désimperméabiliser l'existant, élaborer une charte de l'arbre
 - Plan canicule (notamment, multiplier les points d'eau)
 - Plan végétalisons ensemble

- Réorienter les grandes opérations d'aménagement* et les projets immobiliers dans le diffus, en respectant et en développant la biodiversité (augmentation de la part des espaces de pleine terre, des plantations), en végétalisant au maximum les espaces publics, en développant des îlots à taille humaine, en améliorant la qualité de vie dans le logement
- Créer et appliquer le référentiel "Bâtiment frugal bordelais", pour une production immobilière décarbonnée, en associant les habitants aux projets urbains
- Intégrer l'objectif de résilience alimentaire dans les politiques d'aménagement et d'espace public
- Impliquer les citoyens dans les évolutions du PLU et la végétalisation de la ville

Une ville apaisée et en bonne santé : rééquilibrer la place de la voiture au profit des mobilités alternatives, des usages partagés, sur tout le territoire, y compris extra-boulevards, et limiter la vitesse de circulation et la pollution

- Etendre les secteurs apaisés et promouvoir une fluidité lente* : secteur borné du centre-ville, zones de rencontre, zones 30
- Concevoir et commencer la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation* qui favorise les mobilités alternatives, préserve les quartiers du transit intempestif, en coordination avec l'ensemble des territoires intra-rocade
- Faire de Bordeaux un territoire laboratoire et pilote pour le plan piéton métropolitain*, dans la ville centre concentrant équipements et services mais aussi dans les quartiers extra-boulevards ; créer des axes confortables pour les piétons en s'appuyant sur la trame verte
- Apaiser les abords des écoles* soit de manière pérenne soit aux horaires d'entrée et de sortie
- Permettre à chacune et à chacun (ainés, jeunes, femmes, ...) de se réapproprier l'espace public, pour un espace public plus convivial et accueillant
- Faire des barrières et des boulevards* des quartiers apaisés, végétalisés, conviviaux et fluides, conçus avec

les habitants avec des concrétisations de court terme

- Résorber les discontinuités cyclables et accélérer les aménagements du réseau REVE* (Réseau Express Vélo), développer le stationnement vélo (vélo box, places vélos dans les parkings en structure, arceaux vélos dans l'espace public), déployer des stations-services vélos dans toute la ville
- Favoriser l'apprentissage du vélo (dans les écoles et pour tous)
- Augmenter le maillage des stations d'autopartage et le nombre de véhicules, encadrer le déploiement du free-floating, structuré autour de "zones de nouvelles mobilités"
- Lutter contre les voitures ventouses et étendre progressivement le stationnement résident, de manière adaptée à chaque quartier, en concertation avec les habitants
- Logistique urbaine : développer des espaces urbains de stockage dans tous les quartiers pour faciliter la desserte du dernier kilomètre
- Mettre en place une ZFE-m* (Zone à Faible Emission mobilité) sur toute la ville

MICRO-FORÊTS

Renaturer la ville pour créer des îlots de fraîcheur

C'est l'une des actions phares de la démarche « Bordeaux Grandeur Nature » initiée par la nouvelle équipe municipale : essaimer, partout où cela est possible, des nouveaux espaces plantés. Objectifs : réduire les îlots de chaleur urbain et ramener de la biodiversité en ville. À partir de 100 m², les espaces densément arborés en cœur de ville permettent en effet d'abaisser la température de 1°C dans les rues adjacentes, dans un rayon de 100 mètres, lors de pics de chaleur. La #saison1 a démarré à la sainte Catherine 2020, et la démarche va s'accélérer sur toute la durée du mandat avec une trentaine de sites qui ont été identifiés et sont actuellement en cours d'étude de faisabilité par les services de la Ville. La première d'entre elles vient de voir le jour dans le quartier Bordeaux Sud, sur un ancien parking de 240 m² à l'angle des rues Francin, Fieffé et Billaudel. Deux micro-forêts suivront, aux Aubiers et au Grand Parc, puis beaucoup d'autres. Ces micro-forêts urbaines s'inspirent des travaux du paysagiste français Gilles Clément et du botaniste japonais Akira Miyawaki. Les services s'appuient également sur le travail du directeur du Jardin Botanique qui a 10 ans d'expérience sur l'arbre urbain. Fidèle à sa démarche participative globale, la nouvelle équipe municipale souhaite impliquer les habitants dans la création de ces nouveaux espaces de nature. « J'aimerais que chaque projet de micro-forêt soit associé à une école ou un collectif de riverains qui prendront une part active dans la plantation », indique Didier Jeanjean, adjoint à la Nature en Ville et aux quartiers apaisés*.

LE PERMIS DE VÉGÉTALISER BORDEAUX GRANDEUR NATURE

Soutenir les envies de plantations des habitants

Autre action phare de Bordeaux Grandeur nature, le Permis de végétaliser sera lancé dans les prochaines semaines. Concrètement, les citoyens sont invités à participer à la végétalisation de leur pas de porte, de leur trottoir et de leur rue.

Jusqu'à présent, les habitants avaient la possibilité de demander la création d'une fosse à planter de 15 cm de diamètre pour y planter une plante grimpante ou des vivaces fournies par la ville. Avec le nouveau Permis de végétaliser, les habitants, mais aussi les associations et les commerçants, pourront végétaliser intégralement leur façade (grâce à plusieurs fosses possibles), recevoir de la terre, des bacs et des jardinières gratuitement. Il sera également permis de remplacer une place de parking par des plantations, à condition d'avoir organisé une concertation avec les voisins. Le choix des plantations sera à la charge des habitants, qui pourront bénéficier des conseils des services de la ville et décider par exemple de planter « utile » avec des herbes aromatiques, des petits fruits ou des légumes. Afin de responsabiliser les habitants, des conventions seront signées avec la mairie de Bordeaux avec un engagement d'arrosage et d'entretien.

Mettre en œuvre la résilience alimentaire autour des maraîcher-e-s et du plaisir de manger local pour une ville résiliente, bien nourrie et en bonne santé.

- Préserver et développer les jardins familiaux et partagés
- Planter massivement des arbres fruitiers et lancer des forêts jardins
- Améliorer la qualité des repas produits par le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) et son approvisionnement local, ainsi que la part de l'alimentation végétale, et diminuer le gaspillage alimentaire dans les cantines
- Mettre en place des conseils alimentaires dans tous les quartiers afin de permettre à tou-te-s les habitant-e-s de co-construire leur résilience alimentaire et augmenter la part du local dans leur alimentation, de se retrouver autour du plaisir de manger local, de se mettre en lien avec les producteurs agricoles locaux
- Créer un réseau de lieux fertiles, de potagers et de fermes dans les huit quartiers de la ville, implanter de nouveaux maraîchers sur le territoire et les connecter à des conserveries, légumeries et épiceries locales
- Augmenter la place des producteurs locaux dans les marchés et faire du MIN un pôle d'excellence alimentaire local
- Atteindre 100% de valorisation des biodéchets d'ici 2023 dans les bâtiments publics

Faire de Bordeaux une ville respectueuse du vivant où chacun aura sa place

- Favoriser les spectacles et événements respectueux des animaux, refuser ceux qui exploitent les animaux ou qui auraient des animaux sauvages
- Aider les animaux des personnes démunies
- Adopter un schéma directeur de régulation non-létale
- Améliorer la place des animaux domestiques en menant des campagnes de stérilisation des chats errants et en développant l'offre d'aménagement canin

Engager la ville dans une démarche zéro déchet* ambitieuse

- Assurer l'exemplarité de l'administration en matière de réduction, réemploi, tri et valorisation de ses déchets
- Accompagner les commerçants à la transition zéro déchet et développer les épiceries vrac
- Réviser et renforcer la politique propreté de la ville, de la sensibilisation à la répression, en s'appuyant sur l'implication de toutes et tous

LE LABEL BÂTIMENT FRUGAL BORDELAIS

Comment décarboner la production immobilière ?

C'est tout l'enjeu du travail de fond mené depuis le début du mandat pour élaborer un référentiel exigeant pour toutes les constructions futures sur Bordeaux. Les précédentes mandatures ont été marquées par un développement urbain quasi industriel et la création de quartiers entiers (Ginko, Bassins à flots, Euratlantique, Brazza, Bastide Niel, etc.). La nouvelle équipe municipale hérite, c'est le jeu, de ces choix d'urbanisme structurants, dont les travaux doivent se terminer à l'horizon 2028/2029. Cela ne l'empêche pas pour autant de retravailler les projets qui ne sont pas encore sortis de terre, en concertation avec les promoteurs et les architectes, et d'imprimer sans attendre sa nouvelle vision d'un urbanisme frugal. « Notre démarche vise à déconstruire cette logique de production immobilière industrielle basée sur une hyperdensification, du tout béton et des macrolots de 200 à 300 logements », détaille Bernard Blanc, adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient. La création du Label Bâtiment Frugal Bordelais, qui sera à terme intégré au Plan local d'urbanisme, permet de décrire très précisément ce qui est attendu: des matériaux bio et géo-sourcés, une

conception bioclimatique par une ventilation naturelle des logements, des ensembles à taille humaine de 40 logements en moyenne, une présence végétale importante, des espaces partagés pour les futurs habitants, etc. Le Label, actuellement en cours de finalisation, a été conçu avec le bureau d'études TRIBU, pionnier dans la conception de projets urbains écoresponsables et fondateur du « OFF du Développement Durable », qui met en lumière depuis une dizaine d'années des réalisations parmi les plus écologiques et novatrices dans les domaines du bâtiment, de l'aménagement et du paysage. « Ce label s'appuie sur un socle solide de réalisations concrètes d'urbanisme résilient et va bien plus loin dans ses exigences que les critères classiques des « éco-quartiers » à la française », affirme Bernard Blanc. Par exemple, le travail mené avec l'architecte en chef et le paysagiste de Bordeaux Bastide-Niel fin 2020 a déjà permis de multiplier par 5 la surface végétalisée dans le futur quartier, d'ajouter un fil d'eau, de fragmenter les plus importants macrolots et de réduire l'usage du béton au profit de matériaux bio-sourcés. La somme de toutes ces modifications permet notamment de réduire le phénomène d'îlots de chaleur. La même analyse doit bientôt démarrer avec les architectes du quartier Bordeaux-Brazza et s'applique à toutes les nouvelles constructions ou réhabilitations dans le « diffus », c'est-à-dire dans les quartiers déjà existants.

Un développement économique responsable et solidaire

Accompagner la mutation écologique de l'économie locale

- Animer une démarche de responsabilité territoriale des entreprises dans une co-construction d'objectifs partagés
- Accompagner la transition des entreprises (réduction des gaz à effet de serre, de l'empreinte numérique, des déchets, des consommations d'énergie et d'eau)

Soutenir la transition vers un tourisme durable

- Accompagner et promouvoir la labélisation environnementale des entreprises touristiques* (hébergements, lieux de visite...)
- Faire de Bordeaux une destination touristique durable reconnue*, s'appuyer sur cette qualité distinctive pour la promotion de la destination

- Développer le tourisme de proximité valorisant nos quartiers et leurs patrimoines culturel, environnemental, artisanal, entrepreneurial, fluvial dans un souci de partage des expériences
- Développer le tourisme d'affaire et le rendre plus responsable en soutenant la transition écologique des équipements

Soutenir les entreprises de l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale

- Soutenir l'émergence de nouvelles filières locales dans des logiques de coopération (tiers-lieux...)
- Accompagner la structuration de filières locales de l'économie circulaire (déchets organiques, consigne, recyclerie culture art et spectacle vivant, déchets du BTP...)
- Lancer un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) pour soutenir l'innovation dans l'ESS
- Faciliter l'accès au foncier et à l'immobilier des entreprises de l'ESS
- Renforcer le partenariat public-ESS à travers un soutien aux sociétés coopératives d'intérêt collectif

BORDEAUX TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE

Porter la candidature de Bordeaux à ce programme d'expérimentation nationale

La Ville de Bordeaux et ses partenaires se mobilisent autour de la candidature au programme d'expérimentation « Territoire Zéro chômeur de longue durée », avec un dépôt de dossier prévu pour septembre 2021. Ce dispositif, expérimenté depuis 2016 dans 10 territoires au niveau national, permet de créer des emplois dans des entreprises à but d'emploi (EBE) et de conserver dans un premier temps les différentes aides pour les chômeurs longue durée (RSA, allocations chômage, APL) pour leur verser un salaire. L'équipe municipale a identifié le quartier du Grand-Parc qui compte près de 400 chômeurs longue durée, élargi à une partie des Chartrons et Saint-Louis. « Plus on reste longtemps au chômage, plus il est difficile de revenir vers l'emploi », détaille Stéphane Pfeiffer, Adjoint au maire en charge de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire. Pour ces personnes, les offres d'emploi ne

coïncident pas avec leurs compétences ou envies. Alors au lieu de partir des besoins des entreprises, nous inversons la logique pour prendre en compte les compétences des individus et les besoins réels du quartier. » Bordeaux pousse la réflexion plus loin encore en impliquant les habitants pour faire émerger de nouveaux projets autour du mieux-être des personnes, de la cohésion sociale et de la transition écologique. Un Comité pour l'Emploi, réunissant tous les acteurs associatifs, de l'emploi, de l'insertion, du logement social, des commerces et des entreprises ou encore des différentes institutions partenaires, a donné le coup d'envoi d'une mobilisation générale. Les premiers ateliers participatifs ont déjà permis d'identifier des projets pour le quartier dans le champ de l'ESS, portés par des habitants, comme une épicerie solidaire et un lieu parents-enfants sous la forme d'un café associatif. De nombreuses autres rencontres seront organisées dans les prochains mois. « Nous allons créer des emplois en circuit-court et remettre de la démocratie dans le champ de l'économie », ajoute Stéphane Pfeiffer.

Développer la commande publique responsable

- Elaborer et mettre en œuvre un nouveau schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables laissant plus de place aux préoccupations écologiques et au soutien aux entreprises locales

Valoriser le commerce local et l'artisanat en ville

- Poser les bases d'un artisanat durable, intégré dans les quartiers, en interaction et en partage avec les habitants
- Animer la ville en associant les commerçants et les riverains (animations dans tous les quartiers, soutien aux associations de commerçants)
- Déployer un réseau de recycleries de quartier et de commerces dédiés au réemploi
- Participer au développement d'une monnaie locale complémentaire, véritable levier vers un développement économique local vertueux

Renforcer l'intervention de la Ville

pour le retour à l'emploi

- Lancer un appel à manifestation d'intérêt sur l'innovation dans l'emploi
- Pérenniser la cellule d'aide aux TPE
- Réorienter les actions de la maison de l'emploi et les porter dans les quartiers
- Ouvrir des antennes de la Mission locale dans les quartiers
- Expérimenter le dispositif "Territoire zéro chômeur de longue durée" : préparer avec les habitants la candidature TZCLD de Bordeaux sur le quartier Grand-Parc/Chartrons/Saint-Louis

Tirer parti du fleuve pour l'emploi et les mobilités

- Accompagner les mutations économiques du Grand Port Maritime de Bordeaux et du fleuve
- S'inscrire dans le schéma directeur des équipements fluviaux qui a pour ambition de développer d'autres activités autour du fleuve : mobilités douces, transport de marchandises, de déchets, logistique urbaine...
- Redonner au fleuve sa dimension environnementale, source majeure de la biodiversité, centrale dans notre ville portuaire et porteuse d'un autre récit avec ses habitants

Renouveler l'image du vin de Bordeaux, en promouvant les pratiques respectueuses de l'environnement et la viticulture biologique

- Accompagner la filière viticole, notamment via le soutien et la promotion de sa transformation en bio, la pérennisation et l'évolution de la Fête du vin, la création de parcours autour du vin dans la ville liant patrimoine et activités économiques

Sobriété et efficacité dans l'usage des ressources naturelles

Adopter une stratégie foncière, vectrice de développement territorial durable et visant la mise en adéquation du patrimoine et des besoins actuels et à venir de la collectivité

- Développer un schéma directeur immobilier : identifier, recenser et mettre en valeur le patrimoine municipal en lien avec l'ensemble des besoins immobiliers du projet municipal

Planifier la sobriété énergétique

- Donner la priorité aux travaux de performance énergétique des bâtiments communaux (production alternative et autonomie énergétique à hauteur de 25%)
- Passer des contrats d'énergie électrique avec des fournisseurs d'énergies renouvelables certifiés.
- Rendre le plan lumière plus moderne et ambitieux, plus respectueux de la biodiversité nocturne, moins consommateur d'énergie.

Préserver et gérer la ressource en eau

- Bâtir et mettre en œuvre un schéma d'eau potable sur la ville
- Retour en régie de l'eau* avec une tarification progressive
- Lutter contre le gaspillage de l'eau : installation de récupérateurs d'eau de pluie sur des bâtiments publics
- Soutien au développement des toilettes sèches chez les particuliers et sur l'espace public
- Privilégier l'implantation des espèces végétales moins gourmandes en eau
- Lutter contre la pollution de l'eau : en stoppant la dératisation chimique et l'utilisation plus largement des produits polluants, par une charte zéro plastique, par la sensibilisation aux déchets...



Favoriser l'émancipation tout au long de la vie

Le respect et la valorisation de toutes les Bordelaises et tous les Bordelais, quels que soient leur âge, ou leur situation sociale, familiale et professionnelle, est au cœur de notre projet. Bordeaux est riche de ceux qui la composent, de ceux qui la font vivre. Nos actions se fondent sur deux principes : la proximité et la bienveillance. C'est ainsi que nous serons au côté des Bordelais pour toujours mieux répondre à leurs besoins et à leurs aspirations, dans le respect de l'altérité et la recherche d'une mixité au quotidien.

Nous "irons-vers" les plus fragiles, pour les accompagner, les soutenir et les protéger. Nous adapterons l'environnement physique et nos interventions pour qu'enfin accessibles, ils soient facteurs d'inclusion de tous.

Notre priorité sera de donner à chacune et chacun les moyens de son émancipation pour parvenir à un accomplissement collectif.

Une ville aux côtés de ses habitants les plus vulnérables

Accompagner les personnes qui le nécessitent vers l'accès juste et équitable à tous les droits et aux moyens de subvenir aux besoins vitaux

- "Bordeaux ma carte" : évolution des tarifs des services publics municipaux pour les adapter aux capacités contributives des ménages bordelais
- Coordination de l'aide alimentaire par la mise en réseau et le soutien des associations, maraudes et collectifs
- Ouverture d'un point d'accès numérique au CCAS
- Développement des accompagnements allant vers les personnes en situation de vulnérabilité avec des interventions hors les murs et dans les lieux fréquentés par les publics en difficulté sociale

Accueillir dignement les chercheurs de refuges (lieux, aides aux démarches...)

- Mise à disposition sous conventionnement associatif de biens municipaux et recours expérimental aux baux à réhabilitation pour permettre le développement d'une offre d'hébergement et de location très sociale dans le centre-ville, dans le diffus

- Ouverture d'un Espace Temporaire d'Insertion (ETI)
- Augmentation du nombre de Logements Temporaires d'Insertion (LTI)
- Ouverture expérimentale d'une halte de nuit dédiée aux publics qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs d'hébergement classiques

Agir en prévention sur les facteurs déterminants de la santé et soutenir l'amélioration de l'accès aux soins et à l'hygiène pour toutes et tous

- Mise en place d'un Conseil de Résilience Sanitaire pour éclairer les décisions de l'exécutif municipal dans la transition de la ville
- Promotion de la santé et amélioration du recours des personnes éloignées des soins : jeunes et jeunes adultes, personnes LGBT+, santé communautaire
- Promotion de l'activité physique adaptée,
- Education et sécurité sociale alimentaire,
- Ateliers santé ville,
- Cartographie des nuisances environnementales
- Développement du repérage et du dépistage des violences intrafamiliales et des troubles psychiques associés

Prioriser l'accueil des personnes âgées les plus modestes et améliorer la qualité de l'accompagnement en résidence autonomie

- Expérimentation d'accueil en résidence autonomie après une période sans abri
- Reconnaissance des métiers via le recrutement de directeurs ou directrices pour l'ensemble des résidences autonomie
- Formation qualifiante des agents sur la bientraitance

Favoriser l'inclusion des seniors dans la ville et les soutenir à domicile

- Partenariats de mobilité douce pour les seniors
- Ouverture des clubs seniors dans leurs quartiers
- Evolution du portage de repas à domicile

Porter une ville accessible et inclusive pour les personnes en situation de handicap, en favorisant une politique transversale, mobilisant le droit commun et s'appuyant sur la participation et la concertation

- Mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP)
- Développement de l'accessibilité universelle de l'espace public
- Développement de la communication adaptée de la Ville (documents FALC (Facile À Lire et à Comprendre), marché de prestations en LSF (Langue des Signes Française), etc.)
- Elaboration en 2021 d'un plan d'actions dans le cadre des ateliers Ville Handicap

Lutter contre les violences faites aux femmes

- Mise à l'abri des victimes et accompagnement vers le logement
- Soutien aux associations accompagnant les femmes victimes de traite, de violences, en sortie de prostitution

Favoriser l'épanouissement dès le plus jeune âge et soutenir la parentalité

Développer l'équité dans l'accès aux structures d'accueil collectif de la petite enfance :

- Renforcer l'offre de places en structures collectives, en la rééquilibrant sur l'ensemble des quartiers
- Modifier les critères d'attribution des places en crèche pour promouvoir l'accès à un mode d'accueil comme outil de réduction des inégalités sociales et favoriser l'insertion professionnelle
- Placer l'intérêt supérieur de l'enfant au centre des décisions relatives aux modes d'accueil
- Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap et travailler sur les signes précoce de détection des troubles du développement par la formation des agents et le développement de partenariats avec les professionnels spécialisés

Soutenir la pérennisation, la professionnalisation et la qualité de l'accueil individuel

- Renforcer l'offre de Relais d'assistant·e·s maternel·le·s (RAM) dans les quartiers bordelais, pour améliorer la qualité de l'accompagnement des parents et les assistant·e·s maternel·le·s
- Développer la formation professionnelle des assistant·e·s maternel·le·s et susciter les vocations, pour faire face aux évolutions démographiques de la profession
- Développer les activités collectives pour les assistant·e·s maternel·le·s et les enfants

POLITIQUE DE MISE À L'ABRI

Accueillir dignement les chercheurs de refuges

La ville de Bordeaux entend faire sa part pour accompagner dignement les sans-abris, les jeunes migrants isolés et les familles. « Nous estimons que plus de 2 500 personnes vivent dans la rue à Bordeaux, dans des squats insalubres ou des bidonvilles, analyse Harmonie Lecerf, adjointe au maire chargée de l'accès aux droits et des solidarités. La mise à l'abri de ces populations est une compétence de l'Etat, mais nous avons la volonté de contribuer à trouver des solutions concrètes pour aider ces personnes à retrouver une vie digne. Cela passe par l'accès aux droits et la mise à disposition d'un logement d'urgence, le temps de retrouver une stabilité. Tant qu'une personne se réveille tous les matins pour se cacher dans un parking, il n'y aucune projection dans l'avenir possible. » Un recensement du patrimoine immobilier de la Ville a

permis d'identifier rapidement quelques appartements pour des mises à l'abri après de petites réparations.

« Ils ont été donnés en gestion au CCAS qui y loge et y accompagne désormais plus de 40 personnes, dont plusieurs familles avec enfants », détaille l'adjointe. D'autres logements ont été conventionnés en LTI, Logements Temporaires d'Insertion, et viennent grossir le nombre de solutions qui peuvent être proposées aux personnes en sortie de squat ou de bidonville. Ce travail de recensement doit se poursuivre dans les prochains mois. Plusieurs immeubles qui appartiennent à la Ville seront également mis en location avec des baux à réhabilitation. Ce type de contrat engage le preneur à réaliser des travaux d'amélioration de l'immeuble et à le conserver en bon état en vue de créer des logements. Des appels à projets à visée sociale seront lancés dans le courant de l'année, dont un pour la mise à l'abri de femmes en grande difficulté.

qu'elles accueillent (dans les RAM, bibliothèques, musées...)

- Soutenir les projets de Maisons d'assistant·e·s maternel·le·s (MAM)
- Expérimenter une MAM municipale pour lutter contre la disparition de l'accueil individuel dans le quartier du Centre

Développer l'éveil culturel et artistique des tout-petits en tant que nourriture culturelle indispensable à leur développement

- Renforcer les actions d'éveil culturel et artistique dans les crèches et les relais d'assistant·e·s maternel·le·s
- Concevoir l'éveil culturel comme levier de soutien à la parentalité et de prévention précoce
- Créer une programmation culturelle très jeune public, avec des événements marquants
- Penser et adapter les lieux culturels bordelais pour les familles et le très jeune public
- Lire aux bébés et promouvoir la lecture partagée dès la naissance comme levier de lutte contre les inégalités sociales

Engager les structures municipales de la petite enfance dans une démarche écologique, inclusive et responsable :

- Réaménager les cours des crèches pour développer leur végétalisation et leur aménagement non genré et favoriser l'inclusion
- Promouvoir l'égalité fille garçons en formant les professionnel·le·s à la déconstruction des stéréotypes dès la petite enfance
- Reconnaître les bienfaits du contact avec la nature pour les tout-petits
- Lutter contre les perturbateurs endocriniens et éliminer les contenants et barquettes en plastique
- Lutter contre les déchets et le gaspillage alimentaire
- Faire primer la préparation des repas directement dans les crèches ou en liaison chaude (cuisine le jour-même au plus près du lieu de consommation)
- Garantir une alimentation équilibrée, moins carnée et de qualité en atteignant, à la fin du mandat, un objectif de 100% bio et local dans la restauration des crèches municipales

Soutenir la parentalité :

- Développer les Lieux d'accueil enfants / parents (LAEP)
- Renforcer l'offre d'activités dans les quartiers en développant notamment des activités petite enfance le week-end, correspondant ainsi aux besoins des familles
- Rendre accessible à tous les parents les connaissances récentes sur le développement du jeune enfant et de l'enfant
- Lutter contre les violences éducatives ordinaires et promouvoir l'écoute bienveillante des émotions
- Accompagner toutes les familles (handiparentalité, publics allophones, familles fragilisées...)
- Répondre aux besoins d'accueil très ponctuels et de répit de toutes les familles par le développement de l'accueil occasionnel

Accompagner la jeunesse vers une citoyenneté active

Offrir à chaque enfant bordelais un environnement scolaire et périscolaire accueillant et bienveillant

- Refondre le PEDT (Projet Educatif de Territoire) et le pacte jeunesse pour les 0-18 ans afin de permettre à tous les acteurs éducatifs de coordonner leurs actions dans le respect des rythmes, des besoins et des aspirations de chaque enfant
- Créer un véritable parcours d'activités périscolaires, extrascolaires et d'interclasse, équitable sur l'ensemble de la ville
- Mettre plus d'équité et de transparence dans l'attribution des moyens financiers et humains alloués à chaque école et à chaque association périscolaire
- Lutter contre les inégalités scolaires, notamment par une tarification plus équitable, qui prend en compte la contribution des familles bordelaises, et par la poursuite du dédoublement des classes de CP, de CE1 et de grandes sections de maternelles en zone REP et REP+
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap, notamment par la formation du personnel communal
- Renforcer les actions d'orientation scolaire et développer les passerelles entre les établissements scolaires ainsi qu'entre les crèches et les écoles maternelles

Être exemplaire dans la construction et la rénovation des groupes scolaires, en portant des exigences environnementales, d'inclusion et d'ouverture sur la ville :

- Ouvrir 10 nouvelles écoles sur la mandature pour répondre aux besoins démographiques :
 - GS Marie Curie (10 classes)
 - GS Jean-Jacques Sempé (14 classes)
 - GS Hortense : 18 classes
 - GS Ginko 2 / N.Mandela : 16 classes
 - GS BAF 2 / M.Testas : 16 classes
 - GS les Aubiers : 20 classes(configuré pour les dédoublements)
 - GS Brazza : 18 classes
 - GS Deschamps : 18 classes
 - GS Armagnac : 20 classes
 - Elementaire Cocteau : 10 classes
 - Extensions : Dupaty, Dupeux élémentaire, Loucheur, Naujac, Montgolfier
- Réaménager les cours des écoles pour développer leur végétalisation et leur aménagement non genré et inclusif (égalité filles/garçons, handicap...)
- Entretenir, rénover, sécuriser, rendre accessible le patrimoine scolaire existant
- Ouvrir les écoles sur la ville par la mutualisation de locaux avec l'accueil de loisirs, la parentalité, la petite enfance, les activités sportives, culturelles et associatives

Proposer aux jeunes bordelais une alimentation saine et respectueuse de l'environnement :

- 2 repas végétariens par semaine et un repas alternatif végétarien tous les jours
- Augmenter la part de l'alimentation issue de l'agriculture biologique et de l'approvisionnement local tout au long du mandat
- Supprimer les contenants en plastique et/ou non réutilisables
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Accompagner le SIVU, syndicat fournissant les repas des jeunes bordelais, à répondre aux enjeux de la transition écologique (réalisation d'un bilan carbone, définition et quantification d'indicateurs environnementaux...)

Développer l'éveil écologique, citoyen, culturel et artistique des jeunes bordelais :

- Développer les potagers éducatifs et valoriser les bio-déchets dans les écoles
- Mettre en place le plan vélo pour que chaque écolier sortant du CM2 sache faire du vélo
- Donner plus de visibilité au Conseil municipal des enfants par la présentation en Conseil municipal de délibérations issues de leurs travaux et projets
- Promouvoir les actions des bibliothèques et élargir leurs horaires d'ouvertures
- Proposer une offre culturelle, artistique et sportive pour les 3-6 ans dans tous les quartiers
- Créer une véritable programmation culturelle jeune public, avec des événements marquants alliant notamment enjeux culturels et climatiques

Reconnaitre les jeunes comme acteurs de la cité bordelaise, à travers l'élaboration d'un pacte partenarial pour :

- Renforcer l'accès à la citoyenneté des jeunes et favoriser leur participation et leur expression :
- Encourager la participation des jeunes dans la démocratie locale, notamment par de nouvelles modalités pour aller vers eux (réseaux sociaux, rencontres sur l'espace public, médiateurs...)
- Renforcer l'accueil de jeunes en service civique au sein des collectivités et des associations
- Développer les projets participatifs et les chantiers citoyens sur le thème de l'écologie
- Renforcer le dispositif « je relève le défi » en augmentant son enveloppe, en accompagnant les projets pour mieux vivre la ville et en intégrant les modes de communications spécifiques aux jeunes
- Créer un dispositif « d'échange de bons procédés » : un jeune se voit financer par la ville en partie son BAFA ou permis de conduire en échange d'heures dédiées à des actions d'intérêt général

Accompagner les jeunes vers l'autonomie et dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle :

- Soutenir l'emploi des jeunes et l'apprentissage à la mairie et dans les associations partenaires
- Agir pour la gratuité des transports en commun pour les jeunes à faible revenu et instaurer la gratuité des vélos en libre-service
- Permettre l'accès au logement
- Accompagner les porteur.se.s de projets solidaires (épiceries sociales et solidaires...), d'économie sociale et solidaire (commerces coopératifs, tiers lieux...)

LES COURS BORDEAUX GRANDIR NATURE

Végétaliser les cours d'écoles et de crèches, les rendre accessibles à tous les enfants et non genrées

De grands rectangles vides et bétonnés. C'est ainsi que l'on pourrait décrire la plupart des cours d'école ou de crèches en France et à Bordeaux. La Ville enclenche le réaménagement des cours d'écoles et de crèches pour lutter contre le réchauffement climatique, le maintien de la biodiversité avec une forte végétalisation, et des jeux variés, accessibles à tous les enfants, et non genrés. Le classique terrain de foot, principalement investi par les garçons, sera remplacé par de la végétation, des

nouveaux jeux, des coins calmes... Tout est à réinventer avec les enfants, les enseignants, les animateurs, pour apaiser les tensions et améliorer leur bien-être.

Les réalisations 2021 se feront à la maternelle Paul Lapie, à l'élémentaire Schweitzer (dernière phase) et à la maternelle Beck (en avril, création d'un « jardin à gratter » de 130 m²). Une démarche participative est lancée dans trois autres écoles : maternelle Achard, élémentaire Benauge, Groupe scolaire Simone Veil, avec des aménagements temporaires qui permettront d'améliorer la situation en attendant les travaux « définitifs » programmés pour 2022. Le projet démarre aussi dans deux crèches cette année, à Grand Parc 1 & 2 et Sainte-Colombe 1 & 2 avec la concertation et des aménagements temporaires pour améliorer leur situation.

Reconnaitre la place et les talents des jeunes dans la ville :

- Créer des événements réguliers et des espaces de création, de répétitions, de pratiques amateurs dans tous les quartiers en lien avec le conservatoire, les centres d'animations, les associations et les acteurs culturels.
- Renforcer le dispositif « Carte jeune » (en attendant Bordeaux ma carte), pour développer l'accès aux activités et découvertes culturelles, artistiques, sportives et de loisirs
- Co-construire des activités et ouvrir des lieux (bars associatifs...) de rassemblement non institutionnels en soirée.
- Protéger et accompagner les jeunes les plus fragiles :
 - Développer des actions de prévention des conduites à risques et de prévention sanitaire
 - Renforcer les actions de prévention des violences interquartiers, notamment avec des médiateurs scolaires dans les collèges et lycées concernés
 - Renforcer l'accompagnement spécifique des jeunes les plus en difficulté en lien étroit avec le CCAS, la Mission Locale de Bordeaux, les associations et partenaires institutionnels, par la simplification des démarches administratives et le raccourcissement des délais

Augmenter la part de logements sociaux à Bordeaux pour atteindre 25%

- Révision du PLU pour augmenter la part du logement social*
- Soutien au développement des baux réels solidaires pour faciliter l'accès à la propriété des ménages modestes*
- Diversification des logements locatifs sociaux* pour répondre aux besoins des ménages bordelais : petites typologies pour aider les décohabitations, grandes typologies pour permettre aux familles de rester en ville, logements locatifs dans le diffus
- Soutien au développement des Résidences Hôtelières à Vocation Sociale*

Favoriser la mixité sociale dans tous les quartiers par la rénovation urbaine et la régulation du marché

- Rénovation urbaine des quartiers d'habitat social (les Aubiers, Grand Parc, la Benauges)*
- Encadrement des loyers pour éviter les abus*
- Permis de diviser pour préserver des logements accessibles aux familles et pour maintenir une exigence de qualité de l'habitat*

Améliorer l'efficacité énergétique et la qualité de l'habitat des logements existants

- Permis de louer pour lutter contre l'habitat insalubre*
- Aides aux travaux de rénovation énergétiques*
- Evolution du PLU*
- Soutien au développement des habitats partagés et des constructions écologiques*
- Développement de l'expertise de la commission d'avant-projet sur la "qualité de l'habitat"**

Simplifier l'accès à l'information et aux droits relatifs au logement : la Maison du logement et de l'hospitalité

- Partenariats avec les acteurs du logement et de l'hébergement pour faciliter l'accès aux informations et aux droits*
- Simplification des recours aux dispositifs et aides*
- Valorisation et formation aux pratiques de construction écologiques et à la rénovation énergétique*

Faciliter l'accès au logement, favoriser la qualité de l'habitat et la mixité sociale

Répondre aux besoins par l'augmentation du nombre de logements

- Réorientation des grands projets urbains en limitant les démolitions et en favorisant les réhabilitations*, en encourageant la mise en œuvre des recommandations du Label "Bâtiment Frugal Bordelais"
- Mobilisation des logements vacants* : identification des causes de la vacance structurelle de logements à remettre sur le marché par des dispositifs incitatifs auprès des propriétaires
- Régulation du marché des meublés à vocation touristique*
- Production de logements à destination des étudiants*

ENCADRER LE MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ

Se doter d'outils de régulation pour permettre à chacun·e de trouver un logement

La question du logement est devenue une préoccupation pour trop de Bordelais. En l'espace de 5 ans, les prix au m² ont connu une flambée spectaculaire et la pression immobilière sur le marché locatif privé s'est très fortement accentuée. « Aujourd'hui le système dysfonctionne et la tension est telle que tout se loue, même les logements les plus insalubres, diagnostique Stéphane Pfeiffer, adjoint en charge du logement. Pour permettre à toutes et tous d'accéder à un logement à Bordeaux, la Ville doit accélérer sur la construction de logements sociaux mais aussi se doter des outils de régulation prévus par la loi ALUR de 2014 pour encadrer ce marché. »

Trois outils de régulation seront mis en œuvre à titre expérimental sur des zones délimitées d'ici 2022 :

- **1.** L'encadrement des loyers : la Métropole s'est portée candidate auprès du Ministère du logement pour expérimenter l'encadrement des loyers sur la zone de Bordeaux. L'outil est déjà en test dans les villes de Lille et Paris. Le principe est simple : chaque année, le préfet fixe par arrêté des loyers de référence, à partir des prix constatés sur le marché par l'Observatoire local des loyers. Ils varient en fonction du nombre de pièces, de la surface habitable, de l'époque de construction et surtout de la localisation du bien. Les loyers sont dits encadrés car ils doivent se situer entre un loyer minoré de 30 % par rapport à ce loyer de référence et un loyer majoré au maximum de 20 %, mais uniquement pour les nouvelles mises en location ou en cas de renouvellement du bail. « Le bilan de l'expérimentation dans la capitale, paru en début d'année, montre que le dispositif a permis de freiner significativement la hausse des prix des locations », ajoute l'adjoint.
- **2.** Le permis de louer : avec son centre-ville ancien, Bordeaux compte un nombre important de logements dégradés. Afin d'éviter que des habitations indignes soient remises sur le marché de la location, la nouvelle municipalité va expérimenter le permis de louer dans les quartiers les plus touchés par cette problématique. A savoir les secteurs Marne, Yser et Belcier. Les propriétaires de logements sur ces périphéries devront remplir un certain nombre de critères en termes d'isolation, d'absence d'humidité, de présence de sanitaires etc. avant de les proposer à la location. Un vrai engagement pour lutter contre le mal-logement et les situations abusives.
- **3.** Le permis de diviser : aujourd'hui le nombre d'appartements mis à la location temporaire est à la baisse sur Bordeaux. « C'est une bonne nouvelle, estime l'adjoint. Mais en parallèle, un autre type d'offre se développe à toute vitesse, il s'agit du co-living ». Un concept qui permet de louer une chambre meublée dans un appartement ou une maison partagée pour une courte durée (généralement entre 1 mois et 1 an). Logement tout équipé, avec une connexion internet et parfois des services de conciergerie, « cette nouvelle offre sur le marché locatif est la porte ouverte à de nouveaux abus avec des loyers à prix d'or, poursuit Stéphane Pfeiffer. Nous ne disposons pas de chiffre officiel, mais on estime qu'un millier de logements sont concernés sur Bordeaux. Et ce n'est que le début ! Notre objectif n'est pas d'interdire ce type de solution qui répond à un vrai besoin, notamment pour les travailleurs en mission courte, mais de poser rapidement un cadre pour que les familles avec enfants puissent continuer à trouver à se loger à Bordeaux ». L'expérimentation doit démarrer dans le centre-ville de Bordeaux et le long des boulevards, où se trouvent les plus grandes bâtisses de Bordeaux.



Répondre aux aspirations démocratiques

La démocratie doit devenir permanente pour reconnaître pleinement la compétence civique des habitants en les associant à la construction et à la mise en œuvre des politiques publiques qui concernent notre ville. Elle doit permettre à chacune et à chacun de trouver sa place dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions municipales. La transparence et l'exemplarité des acteurs publics rendront de plus possible un dialogue serein et confiant.

Faire vivre la démocratie permanente

Accompagner les habitants pour qu'ils soient acteurs de leur ville

- Mettre en place une formation permanente du citoyen à tous les âges
- Renouveler et amplifier le budget participatif

Donner aux citoyens le pouvoir de contribuer, de décider et d'agir pour le bien commun

- Porter sur la durée du mandat les Assises de la démocratie permanente pour concevoir et adapter la boîte à outils de la participation à Bordeaux

Animer des instances de consultation thématique (CORESAN - conseil de résilience sanitaire - comité de la rue, comité de l'arbre, urbanisme/PLU, conseil municipal des enfants, conseil des aînés...)

- Renouveler les instances de consultation thématique pour coconstruire les politiques sectorielles
- Renouveler les dispositifs de concertation sur les projets urbains et les espaces publics

Mesurer la qualité démocratique

- Créer un observatoire de la qualité démocratique
- S'inscrire dans un réseau de Villes innovantes sur la démocratie

Être exemplaire

- Prévenir strictement les conflits d'intérêt
- Fixer les règles de déontologie de l'achat public
- Réguler les dépenses de représentation
- Respecter les valeurs de laïcité

Faire rayonner Bordeaux à l'international par son exemplarité

S'engager dans la transition écologique, sociale et démocratique

- Renforcer le rôle des collectivités locales pour relever les défis mondiaux et atteindre les objectifs européens et les Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Répondre au défi climatique et accroître la résilience des territoires à travers notre projet de coopération décentralisée

Préparer une stratégie d'économie circulaire dans la francophonie

- Favoriser l'inclusion sociale à travers la promotion des droits humains et la lutte pour l'égalité femmes/hommes
- S'ouvrir au monde et à l'autre : valoriser la présence internationale à Bordeaux et encourager la citoyenneté mondiale

Valoriser l'interculturalité

- Promouvoir le caractère multiculturel et polyglotte de la ville
- Ancrer la dimension européenne et internationale dans le quotidien des Bordelais
- Promouvoir les valeurs européennes

S'inspirer, accompagner et innover

- Renforcer la place des autorités locales dans les réseaux internationaux et européens pour influencer les politiques en matière de transition écologique, inspirer de meilleures pratiques et les expérimenter sur notre territoire
- Accompagner l'ouverture internationale des filières et acteurs économiques du territoire

LES ASSISES DE LA DÉMOCRATIE PERMANENTE

Définir avec les habitants les modalités de la démocratie locale pour toute la durée du mandat

CALENDRIER :

Avril à juin 2021

Le projet est ambitieux, à la hauteur du désenchantement des citoyens vis-à-vis de la politique et du processus démocratique. Comment créer les conditions d'une expression citoyenne ? Comment associer les Bordelaises et les Bordelais à la construction de leur ville et de nouvelles manières de vivre plus écologiques et solidaires ? Et surtout, comment passer des intentions à l'action et ne pas susciter de nouvelles déceptions ou frustrations ? Les initiatives pour associer les citoyens aux processus de décisions politiques ont émergé dès les années 60/70. Budget participatif, conseils de quartiers, conseils des enfants ou des anciens, consultations en lignes... les outils ne manquent pas, mais ils sont souvent utilisés comme des pansements sur un débat citoyen profondément malade. La liste Bordeaux Respire portée par Pierre Hurmic a fait de la démocratie permanente un de ses trois piliers de campagne, au même titre que la transition écologique et la justice sociale. Au lieu d'imposer une vision et de nouvelles règles de participation citoyenne, les Assises de la Démocratie permanente visent à définir avec les habitant·e·s eux-mêmes le cadre et les outils de cette participation. « Tout l'enjeu est de démythifier la démocratie, qui est perçue par les citoyens comme un concept lointain, inaccessible et peut faire peur, détaille Camille Choplin, adjointe au maire en charge de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective. Nous voulons une démocratie ancrée dans le concret : qu'est-ce que vous imaginez pour votre rue ? votre quartier ? Aujourd'hui les habitant·e·s ne considèrent pas qu'ils ont leur mot à dire. Ils sont « consommateurs » de la ville. Nous les invitons à en devenir les acteurs. » Concrètement, les Assises de la Démocratie Permanente, qui se dérouleront d'avril à juin 2021, prennent la forme de rencontres, ateliers ludiques, projections, spectacles vivants et débats en plein air ou en ligne pour s'adapter aux évolutions des contraintes sanitaires. L'objectif est d'amener les Bordelais·e·s à participer à l'élaboration d'une boîte à outils de la démocratie permanente et d'une charte de fonctionnement, qui pourra se décliner dans toutes les délégations de la ville (sport, urbanisme, culture etc.). Un « parlement mobile », structure à la fois symbolique et physique, sera mis à disposition des habitant·e·s dans les 8 quartiers de Bordeaux pour leur permettre de se réunir et de participer aux rencontres animées par des acteurs locaux ou spécialisés dans l'intelligence collective. À l'image de cette démarche globale qui fait « avec et pour » les Bordelais·e·s, le programme se dessinera également au fil des semaines et des besoins qui émergeront.

Trois exemples des premiers temps programmés :

- Rencontre inspirante avec Aya Himer, aujourd'hui conseillère municipale à Mulhouse et qui a démarré sa participation citoyenne dans sa ville natale au conseil des enfants, puis des adolescents et enfin des jeunes. Cette rencontre aura lieu par visioconférence et sera diffusée dans les centres sociaux à destination des jeunes, dans l'objectif de construire avec eux les modalités de participation des jeunes de Bordeaux.
- Heat Wave in my city, un serious game pensé par et pour des jeunes avec la simulation d'une canicule à Bordeaux. Dans un jeu de rôle, chaque participant.e prend la place du maire, de la préfète, des agents de police, etc. et doit imaginer comment répondre aux enjeux de cette crise.
- Retour d'expérience avec Anouch Toranian, adjointe à la mairie de Paris, en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public. Depuis quelques années, la ville de Paris a mis en place le programme « Volontaires de Paris ». Ce sont ainsi 20 000 citoyens qui remplissent des missions bénévoles ponctuelles ou régulières pour soutenir les personnes vulnérables, se forment aux enjeux écologiques etc. La rencontre permettra aux Bordelais.e.s de découvrir ce dispositif et voir s'il est dupliquable dans notre ville.

Un événement festif et joyeux viendra clôturer les Assises le 28 juin prochain, date anniversaire de cette première année de mandat.

« L'énergie citoyenne bouillonne ! C'est à nous, en tant que mairie, de créer les conditions pour lui permettre de s'exprimer et de se déployer, » conclut Camille Choplin.

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre toutes les discriminations

Prendre en compte dans chaque politique publique la question du genre

- Etablir un budget sensible au genre afin de systématiser la prise en compte du genre dans nos décisions financières et nous assurer que chaque euro investi bénéficie de manière plus égalitaire aux femmes et aux hommes
- Renforcer les indicateurs dédiés au genre afin d'évaluer la totalité de nos politiques publiques en matière d'égalités entre les femmes et les hommes
- Créer plusieurs commissions thématiques permettant de renforcer l'action municipale en lien avec les acteurs associatifs et publics sur un spectre élargi de politiques publiques (emploi, culture, aménagement de l'espace public, logement, violences faites aux femmes...)
- Systématiser les critères d'égalité femmes-hommes dans les clauses d'attribution des marchés publics et délégations de service public
- Encourager la diffusion d'une culture de l'Égalité à toutes les bordelaises et bordelais, notamment en dotant les musées de la Ville d'une charte Égalité femmes-hommes dans leurs pratiques muséales
- Renforcer l'égalité Femme-Homme dans le champ professionnel, avec en premier lieu la mise en place d'un rééquilibrage fort dans l'administration : diminution des écarts de rémunération, déprécification des métiers, accès facilité à la formation, simplification des processus d'alertes...

Lutter contre toutes les discriminations

- Elaboration en 2021 d'un plan quinquennal de lutte contre les discriminations
- Renforcement du dispositif Elucid
- Travail en concertation avec les associations et institutions sur davantage de critères de discriminations (genre, orientation sexuelle, origine, mais aussi situation sociale, état de santé, lieu de résidence, etc.)
- Nouvelle orientation de la Quinzaine de l'Égalité
- Mise en œuvre d'un Mois des fiertés

Le numérique et la donnée au service de toutes et de tous

Favoriser une citoyenneté active et participative en tirant le meilleur parti des outils numériques

- Faire du numérique à l'école un levier d'égalité des chances et de créativité, pour des usages pertinents, collaboratifs et créatifs
- Solutions numériques de projection interactive dans les classes, équipements collectifs (vidéo-projecteurs ou tableaux numériques interactifs)
- Homogénéiser les outils des écoles
- Médiation et réflexion sur l'usage du numérique en éducation*

Associer les Bordelaises et les Bordelais à la construction d'une offre de services numériques publics simples et sécurisés, pour améliorer les différents aspects de la vie quotidienne

- Développer un compte numérique citoyen pour sécuriser et simplifier les démarches usagers, payer les tarifs municipaux au plus près de son niveau de revenu, en lien avec FranceConnect

LE COMPTE NUMÉRIQUE CITOYEN

Simplifier l'accès aux services publics et mettre en place une tarification plus équitable

La Ville de Bordeaux va revoir l'ensemble des tarifs de ses services publics pour une plus grande équité. La restauration scolaire, les accueils de loisirs et périscolaires, le stationnement, les frais d'inscription au conservatoire, les piscines, les musées, le portage à domicile, les clubs seniors... c'est l'ensemble des services proposés par la Ville qui sont concernés.

« Aujourd'hui les modes de calculs ne sont pas homogènes selon les services rendus et fonctionnent par tranches de

quotient familial, produisant des effets de seuil parfois très pénalisants, détaille Delphine Jamet, adjointe au maire chargée de l'administration générale, de l'évaluation des politiques publiques et de la stratégie de la donnée. Nous voulons tout remettre à plat. » Concrètement, l'équipe municipale s'oriente vers un rééquilibrage du « taux d'effort » et une participation au plus près des niveaux des revenus de chacun et de chacune.

En parallèle de cette refonte des tarifs qui sera effective d'ici 2023, les Bordelais.e.s auront un compte numérique citoyen, en lien avec France Connect. « Au lieu de créer des dossiers d'inscription pour chaque service municipal, les habitants auront un compte unique en ligne pour faciliter leurs démarches et le paiement des factures ou abonnements », poursuit l'adjointe.

Faire de l'accès au numérique un droit pour toutes et tous par une politique d'inclusion numérique volontariste*

- Observer et améliorer les pratiques de l'inclusion numérique pour tous les publics et améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- Soutenir les associations œuvrant en faveur de l'accès de toutes et tous au numérique, mettre à disposition des lieux et des espaces municipaux équipés

Nourrir la ville et ses écosystèmes (économique, associatif, citoyens) en données ouvertes utiles et génératrices de valeur*

- Mettre la donnée au service de l'évaluation des politiques publiques et de la modernisation de l'administration
- Partager les évaluations de politiques publiques avec les Bordelais
- Participer à la mise en œuvre du service public local de la donnée

Construire des outils numériques* qui répondent aux besoins des territoires par des collaborations avec d'autres villes, en France et en Europe, pour produire des communs numériques réutilisables, en licences partagées ou libres

- Développer les coopérations territoriales autour du numérique, avec les développeurs libres
- Faire vivre le débat sur la place du numérique Utile, Utilisable et Utilisé (UUU) dans la société

Une administration transparente et responsable

Vers une gestion des ressources inspirée de la transition écologique et sociale

- Etablir un budget climatique et sensible au genre
- Être une administration éco-exemplaire dans son fonctionnement (consommables, déchets, énergie, numérique...)
- Déploiement d'Aguaro pour évaluer l'impact carbone de l'utilisation du numérique au sein de l'administration
- Optimisation des équipements et matériels
- Mettre en œuvre un nouveau schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables et l'évaluer chaque année

Vers un management des équipes équitable

- Améliorer la transversalité dans les services et valoriser les initiatives des agents
- Encourager et accompagner le recours au télétravail des agents de la collectivité pour encourager la décarbonation de notre territoire
- Recruter et accompagner les salariés en situation de handicap

Améliorer et simplifier la prise en compte des demandes des usagers

- Améliorer le circuit du courrier pour une prise en compte transversale et rapide de toutes les demandes
- Simplification des formulaires et des démarches de demande d'aide
- Garantir un accès présentiel ou téléphonique à nos services publics en parallèle de la dématérialisation
- Travailler sur les "parcours usagers" au sein de l'administration pour les simplifier et être au plus proche des attentes des Bordelaises et Bordelais

Encourager les initiatives associatives

Redéfinir la relation aux associations pour accompagner leur développement

- Remettre à plat dans une logique d'équité et de transparence les critères d'attribution de subventions et l'accès au patrimoine municipal
- Signer avec les associations partenaires une charte d'engagements réciproques

Favoriser les liens entre les associations

- Soutenir la création de collectifs d'associations
- Organiser des événements permettant aux associations d'échanger et de partager leurs expériences

Accompagner l'engagement dans les associations

- Renforcer la participation citoyenne dans les structures d'animation de quartier (centres sociaux, maisons de quartier, espaces de vie sociale, clubs sportifs, amicales...)
- Mieux reconnaître les compétences acquises en bénévolat dans les associations



La ville en commun !

Riche de son patrimoine historique, Bordeaux ne doit cependant pas devenir une ville musée. Le développement des pratiques culturelles et sportives de toutes et tous en fera une ville à vivre, une ville en commun où chacun laissera s'épanouir ses talents, sa créativité ses projets et ses envies. Le lien social y sera consolidé grâce au soutien à l'initiative associative, tandis que la tranquillité publique assurera la sécurité indispensable à la vie sociale.

Pour apaiser la ville, articuler étroitement sécurité et prévention

Instaurer une police municipale de proximité, proche des habitants, présente dans les quartiers :

- Renforcer les effectifs de policiers municipaux et d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
- Déployer sur la ville des brigades de proximité (brigades canine, équestre, VTT...)
- Améliorer les conditions de travail pour faciliter les recrutements (locaux, temps de travail...)

Se mobiliser pour plus de moyens de l'Etat dédiés à la tranquillité, à la sécurité et à la justice :

- Obtenir des moyens de la police nationale à la hauteur des besoins : compagnie de CRS, officiers de police judiciaire renforcement du Quartier de Reconquête Républicaine (QRR) de Bordeaux Maritime, réactivation de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) rive droite...
- Veiller aux moyens humains alloués à la justice et aux tribunaux girondins pour une réponse pénale plus rapide, facteur important dans la lutte contre la délinquance.

Renforcer les partenariats et les complémentarités entre tous les acteurs pour un continuum de sécurité équilibré et respectueux des prérogatives de chacun :

- Améliorer la coordination des actions entre la Police nationale et la Police municipale (réunions de coordination, convention partenariale...)
- Mieux déployer sur la commune le réseau de vidéoprotection pour aider les interventions des forces de police et de secours, pour soutenir les missions de maintien de l'ordre et pour aider aux enquêtes judiciaires
- Faire de la Ville un acteur de la justice de proximité (médiation, rappel à l'ordre, correspondant ville / justice...)
- Solliciter le Parquet pour la mise en place de groupements locaux de traitement de la délinquance (GLTD) dès que la situation territoriale ou délictuelle l'exige

Déployer une nouvelle stratégie territoriale de prévention de la délinquance et de tranquillité publique :

- Sur la base d'un diagnostic de sécurité qui sera élaboré avec les Bordelais
- Pour définir, avec tous les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance, les priorités d'actions du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
- Renforcer le rôle du CLSPD : séance plénière biennuelle, groupes de travail thématiques, déploiement sur l'ensemble des quartiers...
- Développer la médiation sociale dans tous les quartiers et dans les établissements scolaires pour prévenir l'escalade de la violence entre jeunes

Renforcer les politiques et actions de prévention :

- En direction des jeunes (prévention des conduites à risques, lutte contre les addictions, mineurs ou jeunes majeurs en errance, rixes...)
- Développer les actions de prévention de la récidive
- Lutter contre les addictions des publics précaires

Garantir l'accès aux pratiques sportives pour le bien-être et l'épanouissement de toutes et tous

Vers un nouveau modèle de coopération avec le mouvement sportif

- Faire confiance aux associations et clubs sportifs en les associant à la mise en œuvre de la politique sportive (lancement de la concertation sur le sport au premier semestre 2021)
- Création d'une politique de subvention pour le monde sportif amateur sur la base de critères objectifs et transparents (conventions d'objectifs et de moyens pluri annuelles)
- Création d'un dialogue pérenne avec les clubs sportifs bordelais et avec les instances sportives organisées (CROS, CDOS, UNSS, Ligues, Comités)
- Soutien des mondes sportifs amateur et professionnel (2020- aide spécifique aux sportifs espoirs des listes ministérielles de haut niveau)
- Accompagnement des associations sportives dans leur conversion écologique

Démocratiser la pratique d'une activité physique dans toutes ses dimensions

- Mise en place du Pass sport à l'été 2021 pour accompagner la reprise sportive post covid
- Soutien aux activités de sport santé, sport sur ordonnance et activité physique adaptée portées par le monde sportif associatif
- Accompagnement des projets de développement de la pratique féminine au sein des clubs
- Soutien à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap

Animations et éducation au cœur du projet sportif

- Apprentissage du vélo à l'école pour tous les Bordelais (lancement septembre 2022)
- Profiter des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 pour sensibiliser l'opinion à la pratique physique et sportive et mettre en avant les valeurs de l'Olympisme. (Premier rassemblement pour la journée olympique et paralympique le 23 juin 2021)
- Soutien des clubs et sportifs de haut niveau via des conventions d'objectifs et de moyens, pour l'exemple qu'ils représentent pour les jeunes générations, mais aussi en qualité d'organisateurs des spectacles sportifs au cœur de la ville et des quartiers.

Développer les équipements sportifs et engager la rénovation du patrimoine existant

- Investissement massif sur la rénovation des piscines (Judaïque, Grand Parc, Galin), et sur la création ou réhabilitation des gymnases (Brun, Promis, etc.)
- Favoriser l'activité physique dans l'espace public (lancement du bassin de nage en eau libre, tour du lac, itinérance skatable...)
- Développement d'une stratégie de sport, innovation, et numérique

La culture partout avec et pour toutes et tous

Construire la politique culturelle avec les artistes et les habitants

- Mettre en œuvre le forum de la culture, renouvelé tous les ans permettant la co-écriture et l'évaluation de la politique culturelle municipale avec les artistes et les habitants.

Placer les droits culturels au cœur de notre politique culturelle

- Mettre en place un plan de formation de l'ensemble des agents de la DGAC,
- Proposer des temps de formation aux associations et partenaires culturels de la ville
- Favoriser l'éclosion d'espaces de rencontres entre les personnes permettant de nouer et de consolider des relations et favorisant la liberté d'expression et de création artistiques
- Engager une démarche visant à la participation active à la vie culturelle des bordelaises et des bordelais en s'appuyant sur les institutions culturelles et avec les organisateurs de manifestations culturelles prenant place sur l'espace public

Façonner un environnement propice à la création

- Faire du service public culturel municipal un outil d'accompagnement et de ressources pour accompagner et faciliter la réalisation des projets des acteurs culturels
- Répartir les aides équitablement selon un règlement d'intervention revisité, co-écrit et transparent
- Bâtir des conventions d'objectifs et de moyens pluriannuelles
- Ouvrir aux artistes des lieux et espaces de travail inoccupés ou peu occupés dans les bâtiments appartenant à la ville (Ragueneau, Maison Marandon, Fieffé)
- Favoriser l'accès aux équipements et aux événements culturels pour les artistes émergents
- Ouvrir des temps et des espaces au sein des institutions culturelles permettant la libre expression artistique des personnes.

Construire des parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour tous

- Etablir un recensement et une cartographie des interventions et des partenaires
- En faire un objectif prioritaire de l'ensemble des établissements culturels et coordonner les parcours de la petite enfance au grand âge.
- Faire de la pratique artistique amateur une composante de l'accompagnement à l'accès aux arts. Intégrer les associations de pratique en amateur aux parcours d'éducation artistique et culturelle.

Renforcer la présence culturelle dans l'espace public

- Définir le cadre général de l'utilisation de l'espace public à des fins culturelles
- Constituer un catalogue exhaustif des espaces publics utilisables et établir avec les riverains un calendrier concerté de leur utilisation
- Associer les artistes à la création, rénovation des biens publics, à l'urbanisme et à la création d'espaces verts pour mettre la culture au service de nouveaux modèles urbains et atteindre tous les habitants
- Rapprocher les services culture et urbanisme pour favoriser la mise à disposition de nouveaux espaces aux artistes et aux habitants et les prévoir en amont des projets d'urbanisme
- Assoir la culture comme un levier de transformation urbaine

Equilibrer l'offre culturelle dans tous les quartiers et valoriser le caractère multiculturel de Bordeaux

- Développer dans chaque quartier des Lieux des Arts et des Cultures (LAC)
- Privilégier les interventions hors-les-murs des établissements culturels dans tous les quartiers
- Inciter les organisateurs d'événements culturels à se déployer sur l'ensemble du territoire de Bordeaux
- Accompagner et soutenir des actions et initiatives visant à promouvoir l'histoire multiculturelle de Bordeaux et à faire œuvre de mémoire sur son passé négrier, esclavagiste et colonial
 - Attribuer des noms de rues, places et monuments aux personnalités femmes et hommes issus de la diversité et/ou qui ont joué un rôle dans la pensée et l'histoire anticolonialiste et antiraciste
 - Généraliser la mise en place des plaques explicatives sur les rues de Bordeaux concernées par cette histoire
 - Soutenir les travaux universitaires, en mettant en place des bourses de projets pour les étudiants désirant travailler sur ces sujets.
 - Créer un parcours culturel et patrimonial et un lieu de mémoire autour de la mémoire de la traite négrière et de l'esclavage

Partager et pacifier la vie nocturne :

- Débattre sur les enjeux de la nuit avec l'ensemble des partenaires à travers la pérennisation du Conseil de la Nuit et la création d'un Observatoire de la Nuit
- Développer une politique écologique spécifique à la nuit (gestion des pollutions et des déchets, déplacements, ouverture des parcs et jardins...)
- Créer un label "Bordeaux la Nuit" pour soutenir des événements culturels, artistiques et festifs
- Soutenir les actions et dispositifs de médiation et de prévention nocturne
- Expérimenter une offre nocturne de transports en commun (dédiée aux femmes, le week-end, lors de grands événements...)

